

Assurances

# Assurance mensualités Plus

## Créer la sécurité



L'Assurance mensualités Plus de AXA Assurances SA vous assure une sécurité financière pour faire face aux pertes de revenu causées par le chômage involontaire ou une incapacité totale de travailler.

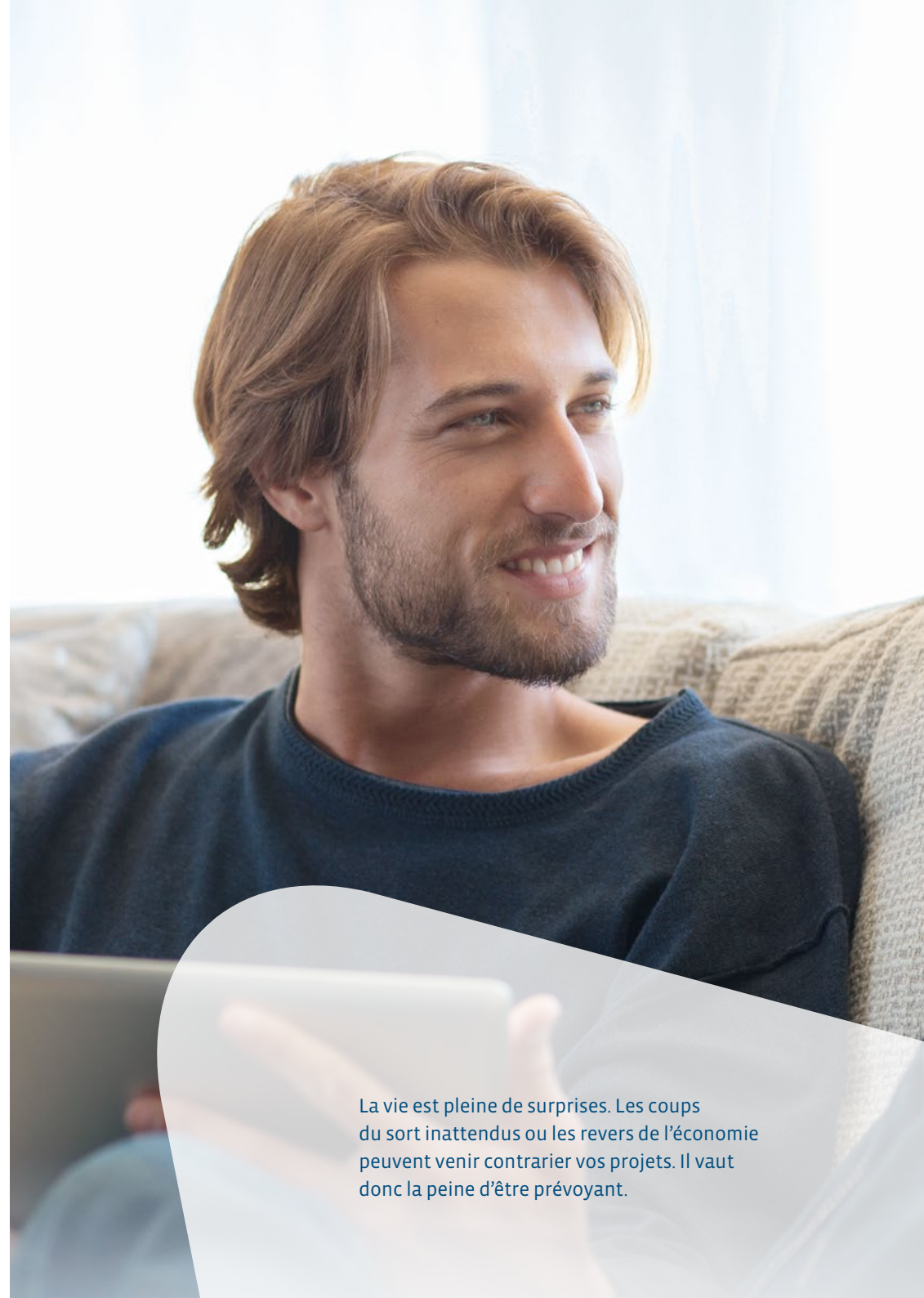
Si vous souhaitez assurer vos projets d'avenir contre les imprévus et disposer d'une réserve d'argent liquide pour vos coûts fixes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous conseillons gratuitement et sans engagement. Complétez simplement le talon ci-joint ou rendez-vous directement dans la succursale Cembra Money Bank de votre choix.

# Assurer son avenir

Que vous optiez pour un Crédit personnel ou un Prêt personnel Plus, l'Assurance mensualités Plus facultative de AXA Assurances SA vous permet d'assurer rapidement et simplement vos engagements et vos coûts fixes mensuels. Vous assurez ainsi vos frais courants tout en augmentant votre flexibilité financière.

L'Assurance mensualités Plus prend le relais en cas d'incapacité de travail due à la maladie ou à un accident ou en cas de chômage involontaire. Elle prend en charge le paiement de vos mensualités et vous verse en outre CHF 500.- en liquide chaque mois, montant que vous êtes libre d'utiliser à votre guise. L'Assurance mensualités Plus est un soulagement, pour vous et votre entourage.

La prise en charge du paiement de vos mensualités et de vos coûts fixes vous offre une marge de manœuvre financière et une certaine sécurité dans des moments difficiles. Vous profitez aussi des prestations d'assurance lorsque vous êtes déjà couvert par les cotisations patronales ou d'autres polices d'assurance.



La vie est pleine de surprises. Les coups du sort inattendus ou les revers de l'économie peuvent venir contrarier vos projets. Il vaut donc la peine d'être prévoyant.

# Vos avantages en un coup d'œil

- + En cas de sinistre, vos mensualités de financement sont versées sur votre compte de crédit jusqu'à hauteur de CHF 2'500.– au maximum.
- + Vous recevez en outre CHF 500.– en liquide par mois, montant que vous pouvez utiliser à votre guise, au gré de vos envies et de vos besoins.
- + Avec un contrat de financement, la reprise du solde est remboursée à hauteur de CHF 65'000.– en cas d'invalidité.
- + Vous recevez par sinistre 9 mensualités au maximum, plus CHF 500.– en liquide par mois. Pendant toute la durée du contrat, vous recevez 27 mensualités au maximum, plus CHF 500.– en liquide par mois.

# Faites preuve de clairvoyance

Une soudaine perte de revenu peut vous rendre insolvable et remettre en question les investissements importants pour votre avenir. Faites preuve de clairvoyance et contractez une Assurance mensualités Plus facultative en même temps que votre contrat de crédit.

Souhaitez-vous assurer rapidement et simplement vos dépenses courantes? De cette manière, vous serez en mesure de conserver votre niveau de vie ou votre indépendance financière. L'Assurance mensualités Plus préserve votre solvabilité, même en cas d'événements imprévus. Grâce à la protection combinée incluant le remboursement de vos mensualités de financement sur votre compte de crédit et le versement d'un montant en liquide complémentaire de CHF 500.– par mois pour vos coûts fixes, vous restez financièrement flexible.

L'Assurance mensualités Plus peut être conclue lors de la signature du contrat de financement ou ultérieurement. Les versements en cas de sinistre s'effectuent en supplément d'autres prestations d'assurance.

**Exemple de calcul de l'Assurance mensualités Plus pour un Crédit personnel:**  
pour un crédit de CHF 25'000.– et une mensualité de CHF 628.50, les coûts se montent à CHF 41.50 (= 6.6% de la mensualité) plus CHF 33.– (= 6.6% du montant en liquide assuré de CHF 500.–). La prime totale de l'Assurance mensualités Plus est ainsi de CHF 74.50 par mois.

# Demander le produit

## Envoi du formulaire de contact

- Complétez le formulaire ci-joint.
- Vous n'avez pas besoin de remplir de formulaire médical.
- Nous examinons rapidement et discrètement votre demande, puis vous contactons personnellement.
- Nous élaborons pour vous une offre personnelle et vous envoyons le contrat à signer.

## En personne au guichet

- Rendez-nous visite dans l'une de nos succursales et signez votre contrat directement sur place.
- Présentez une pièce d'identité valable (passeport, carte d'identité ou permis de conduire). Si vous êtes étranger, vous devez présenter votre permis d'établissement.
- Vous n'avez pas besoin de compléter de formulaire médical.

## Information: art. 45 de la Loi sur la surveillance des assurances

Cembra Money Bank SA, Bändliweg 20, 8048 Zurich (ci-après l'«Intermédiaire»), vend des Assurances mensualités en relation avec des crédits à la consommation, des crédits pour indépendants et des contrats de leasing. L'Assurance mensualités est proposée par AXA Assurances SA, General-Guisan-Strasse 40, 8400 Winterthur (ci-après la «Compagnie d'assurance»). L'Intermédiaire a conclu avec la Compagnie d'assurance un contrat d'intermédiation d'assurance ainsi qu'un contrat d'assurance collective. L'Intermédiaire répond des éventuelles erreurs ou informations erronées en relation avec cette activité d'intermédiation, en particulier en cas d'informations erronées dans la présente brochure.

Les données personnelles que vous divulguiez dans le cadre des contrats d'assurance sont transmises par l'Intermédiaire à la Compagnie d'assurance et sont traitées par cette dernière conformément aux indications figurant dans la déclaration d'adhésion/confirmation d'assurance ainsi que dans les Conditions générales d'assurance. Vos données personnelles peuvent, dans ce cadre, également être transmises à des fins de traitement aux sociétés du groupe de la Compagnie d'assurance ainsi qu'à des coassureurs et réassureurs en Suisse et à l'étranger. Dans ces cas, le traitement de vos données personnelles est régi par les prescriptions en matière de protection des données applicables dans le pays concerné. Dans le cadre de l'examen de la demande d'adhésion ainsi que, plus tard, lors de sinistres, la Compagnie d'assurance est autorisée à se procurer des renseignements utiles à la détermination de la prestation d'assurance auprès des autorités et de tiers, en particulier de médecins et d'employeurs. Dans la déclaration d'adhésion ainsi que dans les Conditions générales d'assurance, vous autorisez la Compagnie d'assurance à se procurer de tels renseignements. L'Intermédiaire traite vos données aux fins de l'intermédiation de la vente (déclaration d'adhésion) ainsi que, le cas échéant, aux fins d'encaissement. L'Intermédiaire peut conserver une copie des documents d'assurance et obtenir de la Compagnie d'assurance les données personnelles traitées par cette dernière relatives à l'exécution du contrat, l'encaissement et le traitement des sinistres. Les données sont enregistrées physiquement et électroniquement et archivées conformément aux obligations de garde légales en vigueur.

# Près de chez vous



Rendez-vous dans l'une de nos succursales Cembra Money Bank

5001 Aarau	Bahnhofstrasse 8	9h00-13h00, 14h00-18h00
5401 Baden	Bahnhofstrasse 14	9h00-13h00, 14h00-18h00
4001 Bâle	Freie Strasse 39	9h00-18h00
3001 Berne	Schwanengasse 1	9h00-18h00
2500 Bienne 3	Dufourstrasse 12	9h00-13h00, 14h00-18h00
7001 Coire	Alexanderstrasse 18	9h00-13h00, 14h00-18h00
1701 Fribourg	Rue de la Banque 1	9h00-13h00, 14h00-18h00
1211 Genève 1	Rue du Cendrier 17	9h00-18h00
1002 Lausanne	Av. Ruchonnet 1	9h00-18h00
6002 Lucerne	Weggisgasse 1	9h00-18h00
6901 Lugano	Via E. Bossi 1	9h00-18h00
2001 Neuchâtel	Fbg de l'Hôpital 1	9h00-13h00, 14h00-18h00
1951 Sion	Av. des Mayennets 5	9h00-13h00, 14h00-18h00
4501 Soleure	Hauptbahnhofstrasse 12	9h00-13h00, 14h00-18h00
9001 St-Gall	Oberer Graben 3	9h00-13h00, 14h00-18h00
8401 Winterthour	Schmidgasse 7	9h00-13h00, 14h00-18h00
8021 Zurich City	Löwenstrasse 52	9h00-18h00
8050 Zurich Oerlikon	Schaffhauserstrasse 315	9h00-13h00, 14h00-18h00

# Pour tout conseil supplémentaire



0800 814 800 (gratuit)



[www.cembra.ch](http://www.cembra.ch)

Cembra Money Bank SA  
Bändliweg 20  
8048 Zurich  
[www.cembra.ch](http://www.cembra.ch)  
Téléphone 0800 814 800 (gratuit)